Conseil Municipal de la Ville de Blotzheim (Haut-Rhin)

Séance du 16 juin 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt trois, le seize juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de **BLOTZHEIM**, après convocation légale, s'est réuni dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Paul **MEYER**, Maire,

Date de convocation et d'affichage : 8 juin 2023

Sont présents, les conseillers municipaux suivants: Lucien GASSER, Sandrine SCHMITT, Yves MAURER, Corinne STIMPFLING, Pierre STOFFELBACH, Jean-Marie HUEBER, Edith BIXEL, Francis CARNET, Alain MULLER, Odile IDESHEIM, Gilberte BISCH, Martine LEFEBVRE, Aimée KOERBER, Magali NICOLINO, Sébastien BURGOS, Maryline BERTRAND, Aurore FRAICHE, Audrey GOEPFERT, Sébastien BATTISTELLI, Thomas LEFEBVRE, Sophie GRIENENBERGER, Michelle PALLON, Jonathan KELLER.

Absents excusés:

- Serge **GRIMONT**, ayant donné procuration à M. **le Maire**,
- Sandrine WERSINGER, ayant donné procuration à Mme Sandrine SCHMITT,
- Pierre GAYOT, ayant donné procuration à Mme Gilberte BISCH,
- Sophie GRIENENBERGER, ayant donné procuration à M. Lucien GASSER, jusqu'à son arrivée.

Le Maire ouvre la séance, et il est procédé à l'appel des membres présents qui sont au nombre de :

- 23 à partir de 19h,
- 24 à partir de 19h10 après l'arrivée de Sophie GRIENENBERGER.

Le quorum est en conséquence dépassé, le conseil municipal peut délibérer valablement.

Ordre du Jour :

1. Désignation du secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023

Le procès verbal est approuvé et arrêté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Approbation du compte administratif pour l'exercice 2022 de la commune

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés. Le Maire se retire du vote

4. Approbation du compte administratif pour l'exercice 2022 – budget « vente d'électricité » La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire se retire du vote

5. Convention de mise à disposition à la Ligue du terrain de football Albert MOEBEL : approbation

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Indemnisation des frais de déplacement du personnel communal

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Approbation du plan de formation pluriannuel 2023-2026 (4 ans) et des crédits alloués La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Approbation du règlement de formation réactualisé

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. Instauration du Compte Epargne Temps et mise à jour du « document cadre » d'organisation du temps de travail pour le personnel communal de la ville de Blotzheim La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. Créations de postes : modifications du tableau des effectifs

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13. Bibliothèque/médiathèque : nouveaux tarifs pour les jeunes de – 18 ans domiciliés à Blotzheim

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14. Animation Jeunesse : modification du règlement intérieur

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

15. Echange de terrains entre la société PAB et la commune : approbation

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16 A) Demandes d'aides communales : association PAS à PAS de Saint-Louis ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16. B) Blotz'Arena Pétanque de Blotzheim

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. Hueber se retire du vote

17. Brigade Verte du Haut-Rhin : rapport d'activités 2022 - Société Alsacienne de Jeux et Loisirs de Blotzheim : rapport du délégataire – exercice 2021/2022

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance publique à 20h00.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Ville de Blotzheim : www.blotzheim.fr et sur l'affichage légal.

Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procèsverbaux de séance en mairie.